

## Magasin Müller EKZ Länderpark

### Lieu

Bitzistrasse 2  
6370 Stans

### Maître d'ouvrage

Müller Handels AG  
Industriestrasse 50  
5036 Oberentfelden

### Temps de réalisation

18.07.2022 –  
25.11.2022

### Volume de construction (MCHF)

Participation ETAVIS: 0.23



Nouvelle construction de la filiale Müller EKZ Länderpark, 6370 Stans

Le département Aménagement de magasins de la BU23 a été chargé de réaliser la filiale de Müller Handels AG. dans le centre commercial Länderpark. Avec une surface de vente d'environ 1300m2, il s'agit d'une filiale de taille moyenne en

### Type d'objet immobilier

Nouvelle construction

### Type de construction

Magasin

### Contenu de la livraison

Eclairage

Installations électriques

Mise en service

Installation de dispositifs d'évacuation et de sonorisation

Suisse.

Le magasin a été installé dans une surface existante du plus grand centre commercial de Suisse orientale. La plupart des installations ont dû être mises en place à l'aide d'une plateforme élévatrice à une hauteur d'environ 5 mètres.

Les travaux suivants ont été réalisés pendant la période de construction de juillet à novembre 2022 :

- Montage de distributions livrées par le client.
- Installations complètes d'éclairage et d'éclairage de secours, livraison par le client
- Raccordement et montage des éclairages de rayonnages et de gondoles
- Système de pointage et de contrôle d'accès
- Installation de sonorisation avec interface vers l'installation EVAK du centre
- Installation de sécurité
- Sécurisation des marchandises
- Installations CUC
- Câblage d'alarme et de surveillance vidéo

L'installation complète a pu être remise au

Mise en place des installations de sécurité

Eclairage de secours

Planification électrique

Combinaisons d'appareils de commutation

Courant fort/faible

UKV

Contrôles indépendants par les services ETAVIS

Tableau Répartitions (HV/UV)

Installation de dispositifs de vidéoconférence

Surveillance vidéo

Systèmes de contrôle d'accès

MSR

maître d'ouvrage dans les délais et dans les  
règles de l'art.